

COMITE TGV REACTION CITOYENNE

Siège : Centre socio-culturel 86440 MIGNE-AUXANCES
Tél 06 81 13 67 91 Courriel : reaction-tgv@wanadoo.fr Site : <https://comitetgv.fr>

GUIDE AIDE-MEMOIRE

EXPERTISE

A qui envoyer cette demande d'expertise ?

- ✓ Vous référer à la liste ci-jointe qui vous indique les coordonnées des associations référentes par commune
- Date limite pour envoyer la demande d'expertise à l'association référente de votre commune : **15 novembre 2019**
- La demande d'expertise sera collectée ensuite par le Comité TGV Réaction Citoyenne qui remettra l'ensemble des demandes à Agri Foncier.
- Agri Foncier prendra contact avec chaque demandeur qui recevra un devis et une lettre de mission

PROTECTION JURIDIQUE

Que prévoit-elle dans le cas d'une requête indemnitaire auprès du Tribunal Administratif ?

- Chaque compagnie d'assurance a défini le niveau et l'éligibilité à cette clause.
- La lettre type ci-jointe est à adresser à votre assurance.
- ✓ Communiquer votre demande et la réponse de votre assureur à l'association référente de votre commune.

COTISATION

- ✓ Etre à jour de sa cotisation auprès de l'association de votre commune ou du Comité

Selon les statuts du Comité TGV Réaction Citoyenne, chaque association est libre de définir le montant de la cotisation.

- ✓ Prendre contact avec votre association référente pour vous faire confirmer ce montant.

VOS CORRESPONDANTS ASSOCIATIFS REFERENTS

- ✓ Liste ci-jointe